

La période froide et neigeuse aura été courte mais cela a permis de calmer un peu les cultures. Les couverts à base de dicot (brassicacées, légumineuses, phacélie, sarazin ...) ont également bien évolué souvent aidés par un passage de rouleau type faca et à condition d'avoir bien choisi des variétés de printemps. Seules les graminées vont peut être nécessiter une action un peu plus spécifique en non labour.

COLZA

Pesée de matière verte à faire

Avec les quelques jours de gels, les parcelles ont un peu défolié, et la partie haute du feuillage est souvent gelée dans les parcelles qui démarraient un peu. Tout cela n'est généralement que visuel et les colzas ont globalement absorbé beaucoup d'azote, le mettant à l'abri du lessivage par les fortes pluviométries. Inutile de mesurer le reliquat qui sera toujours très faible. Par contre les pesées de matière verte sont une réelle source d'économie d'azote intéressant financièrement et en terme de rusticité de la culture. La méthode est fiable et facile à mettre en œuvre avant le 1^{er} apport : récolte et pesée de plusieurs placettes de 1m² en coupant les plantes au niveau de la base du collet. Les outils de télédétection par drone ou satellite sont ni plus ni moins fiables en cultures pures et propres, mais règlent le problème de l'échantillonnage en parcelle hétérogène. Si vous avez réalisé une pesée entrée hiver il faut prendre en compte la moyenne pour tenir compte du fait que 50% de l'azote contenu dans la matière verte perdue en hiver est tout de même utilisable. Multiplier le poids en kg/m² par 70 pour avoir l'azote déjà absorbé en kg/ha.

Premiers apports d'azote ET de soufre

La végétation était dans les starting block avant l'épisode hivernal. Il faut désormais attendre le retour de conditions poussantes pour intervenir dès la reprise, afin de l'accompagner, surtout sur les colzas chétifs. Démarrer tôt pour ne pas les pénaliser et les aider à surmonter l'éventuelle présence de larves d'altises et plus tard de charançons. Par contre privilégier les stratégies en 3 apports, dont 50-60 U dans les jours à venir. Continuer plus tard avec les colzas normalement développés éventuellement en 2 apports pour les doses inférieures à 150 u courantes si vous tenez compte de l'azote déjà absorbé.

Ne pas oublier le soufre à prévoir dès le début montaison. Dans les années 70 il tombait 70u de sulfates par ha/an avec la pluie. C'est quelques unités aujourd'hui ! Les situations où l'impasse est possible sont exceptionnelles. Apporter systématiquement 75 unités de soufre (SO₃). La Kieserite (150 kg/ha) est bien adaptée au colza, mais le sulfate de potasse est possible en sol déficitaire en potasse. Cela fera un peu moins de chlorure à apporter, pas très bon pour la vie du sol. Le sulfate d'ammoniac parfois moins pratique d'utilisation est possible également en pensant à compter l'azote dans le bilan. Techniquement le soufre micronisé est possible mais trop cher pour cet usage.

Pose des cuvettes jaunes

La reprise du BSV le précisera, mais à ce jour l'activité des ravageurs n'a pas repris. Pas de risque tant que les températures n'atteignent pas 10° C sans précipitation pendant plusieurs jours. En attendant, positionner les cuvettes jaunes dans les parcelles pour pouvoir optimiser la lutte à la parcelle.

BLE et ORGES d'HIVER

Premiers apports tôt et à petite dose

Les prélèvements pour les mesures de reliquats azotés sont à terminer avant tout premier apport d'azote. Les reliquats s'annoncent très faibles à l'opposé de la précédente campagne. Il faut le rappeler : l'azote ne fait pas taller, c'est la température qui fait taller, mais bien sûr une carence en azote peut contrarier le tallage. Sur les parcelles qui n'ont pas encore leurs 450 talles à 3 feuilles / m² il est donc important de bien accompagner, voire légèrement anticiper, le démarrage de la végétation. En effet on peut avoir 10 u de reliquat dans le 1^{er} horizon et quasiment rien dans les 10 premiers centimètres. A partir du 20 février commencer les 1^{er} apports sur blés peu développés et/ou en sols filtrants, mais à dose limitée à 30 u. On prévoira de fractionner le 2^{eme} apport pour anticiper l'apport de la 1^{ere} fraction mi-mars. On vise ainsi une meilleure efficacité tout en se sécurisant vis-à-vis du fréquent coup de sec fin mars - début avril.

Antigraminées de rattrapage

Le gel a pu détruire quelques raygrass à des stades très jeunes, mais les plantes déjà levées à l'automne et non contrôlées sont toujours là. Dans les parcelles où les sulfonylurées (sur blé) et le pinoxaden (sur orge) fonctionnent encore, intervenir dès que la portance le permet et que les plantes semblent se remettre du gel (ce qui est très rapide). L'idéal est d'intervenir avant le premier apport d'azote.

Sur orge d'hiver on vise surtout le ray grass, et l'agrostis (folle avoine plus tard). Le vulpin est généralement étouffé par cette culture à montaison rapide. Une solution type [Axial Pratic](#) est polyvalente (hors paturin) à 0,9L/ha (0,75 IFT) sur agrostis, 1,2L/ha (1 IFT) sur ray grass.

Sur blé utiliser par exemple [Archipel Duo](#) à 0,5L/ha (0,5 IFT) sur agrostis, 0,7L/ha (0,7 IFT) sur vulpin, et 1L/ha (1 IFT) sur ray grass. La solution Archipel-Duo est une dizaine d'euros plus chère que Atlantis Pro mais suffit généralement pour éviter un rattrapage antidicot et souvent un peu plus régulière sur ray grass. Sur vulpins (+agrostis éventuelles) sans dicots, [Atlantis Pro](#) à 0,9L/ha (0,6 IFT) est donc possible.

=> Toutes les solutions blé et orge citées, sont à associer à 1L/ha d'huile Actirob B (1% en dessous de 100L/ha) et 1% de sulfate d'ammonium.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 14 février 2018 (BSV G.C. N°nc), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiologie du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, C. Adam, C. Chatain, J.Dacquain, F. Dumoulin, B. Schmitt, F.Vigneron, A. Warin, S.Wieruszki, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.